

l'expression a sa part de vérité. Qui plus que lui a favorisé ce magnifique mouvement qui a entraîné les catholiques d'Allemagne, d'Autriche, de Russie, de Belgique, à se mettre à la tête du mouvement de réforme sociale ? Qui a plus encouragé de ses conseils et de ses exemples les Liechtenstein, les de Mun, les Hilt, les Szend, les Beernaert et les Woeste ?

“ Si chez vous, sauf auprès d'un trop grand nombre, les préoccupations politiques l'emportent sur le souci de prendre une part prépondérante dans l'évolution qui transforme la société française, il ne cache pas la douleur qu'il en éprouve, car il n'ignore pas que la réaction monarchique est, à cette heure, la cause du grand péril de l'Eglise de France !

“ La vie de la démocratie n'a rien qui l'effraie ; il recommande expressément aux catholiques la participation aux affaires publiques, le souci de la défense des intérêts nationaux, des franchises et des libertés communales ; il condamne l'abstention si chère trop souvent aux hommes d'œuvre, il veut que le parti catholique se fasse vivant et peuple pour dompter la révolution.

“ C'est d'après les conseils du Vatican que M. D'curtins, député catholique du Valais, s'est associé à un député radical genevois, M. Favon, pour proposer aux chambres fédérales de réclamer “ une législation internationale sur le travail des fabriques, ” fixant les règles générales auxquelles les industriels de l'Europe entière devront se soumettre en ce qui concerne le travail des femmes dans les fabriques, le repos hebdomadaire et la durée normale de la journée de travail. Il ne manquera pas de gens pour crier au socialisme ; c'est pourtant ainsi que Léon XIII compte reconquérir les classes ouvrières délaissées par les classes bourgeoises, trop souvent bercées de rêves irréalisables par les socialistes révolutionnaires. Se trouve-t-il l'objet d'une illusion ? Il serait bien téméraire, celui qui oserait l'affirmer ; en tout cas l'illusion, si illusion il y a, est noble et généreuse.

“ C'est ce même sentiment qui a dicté la conduite du Pape dans l'affaire des chevaliers du Travail. Les capitalistes réclamaient une condamnation de cette puissante association ouvrière, le Saint-Office allait la prononcer, quand à la demande du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, Léon XIII intervint, et aujourd'hui, quoi qu'en puisse prétendre l'Agence Havas, fort mal informée à cet égard, le *tolerari posse* a été prononcé par l'autorité souveraine. Voilà encore du socialisme, dirait-on. Pourquoi pas ? A mauvais nom bonne chose.

“ En cherchant à caractériser le sens de l'encyclique *Libertas præstantissimum*, je ne m'attarde pas à en examiner la partie philosophique et théologique, matière aussi ample et aussi sérieuse qui eût mérité plus de développement que je ne lui en consacre. Je sacrifie le monument de science au code politique. La signification de celui-ci est assez haute pour mériter cette préférence. La parole de Léon XIII fructifiera, soyez en sûr, secondée par la